



BATTERIE OUTILS PELLENC POWER PACK M, M+, L, L+

Notice d'instructions

56_159267-C
09/2024

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	6
2.1. USAGES PRÉVUS	6
2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL	6
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE	6
2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"	7
2.5. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	8
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.1. DESCRIPTIF DE LA BATTERIE	10
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE	11
3.3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR	11
4. MISE EN SERVICE	12
4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE	12
4.2. MISE EN CHARGE	12
4.3. AFFICHEUR BATTERIE	14
4.4. DÉINSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS	14
4.5. INSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS	15
4.6. CONNEXION DE L'OUTIL À LA BATTERIE	16
4.7. DÉCONNEXION DE L'OUTIL À LA BATTERIE	16
4.8. RÉGLAGE DU HARNAIS	17
5. UTILISATION	20
5.1. MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE	20
5.2. MISE HORS TENSION DE LA BATTERIE	20
6. ENTRETIEN	21
6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS	21
6.2. VÉRIFICATION	22
6.2.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE LA BATTERIE	22
6.2.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DU CHARGEUR	22
6.2.3. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DU HARNAIS	22
6.3. NETTOYAGE DE LA BATTERIE	23
6.4. NETTOYAGE DU CHARGEUR	23
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	24
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	24
7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP	26
7.3. REMPLACEMENT DE LA BATTERIE	27

8. REMISAGE ET TRANSPORT	27
8.1. CONDITIONS DE STOCKAGE DE LA BATTERIE	27
8.2. TRANSPORT	27
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	28
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	28
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	28
10. LES GARANTIES	28
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	28
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	28
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	29
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	30
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	31
11.1. DÉCLARATION "UE" DE CONFORMITÉ : POWER PACK M, M+, L & L+	31
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : BATTERIE POWER PACK M M+ L	32

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Batterie Outils PELLENC Power Pack M, M+, L, L+. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Conformément aux lois sur la responsabilité relative aux produits, nous ne sommes pas responsables des dommages causés par notre produit s'il comprend un accessoire qui n'est pas du fabricant ou qui n'est pas approuvé par le fabricant. L'utilisation de tout autre accessoire peut augmenter les risques de blessures.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à 2.5. Signaux de sécurité, page 8 pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ



Avertissement

Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés. Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

2.1. USAGES PRÉVUS

- Les Batterie Outils PELLENC Power Pack M, M+, L, L+ sont prévues pour fonctionner avec le Peigne Vibreur Olivion ou Power 48 (Têtes SOLO ou DUO).
- Les Batterie Outils PELLENC Power Pack M, M+, L, L+ doivent être utilisées depuis le sol ou plateforme adaptée entièrement stable et sécurisée.
- Les Batterie Outils PELLENC Power Pack M, M+, L, L+ sont uniquement destinées à être utilisées à l'extérieur.
- Toute autre utilisation de cet outil n'est pas prévue.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- L'utilisateur est responsable de tout accident résultant d'une modification non autorisée de cet outil.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL

Note

Se reporter à la notice de l'outil concerné.



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.

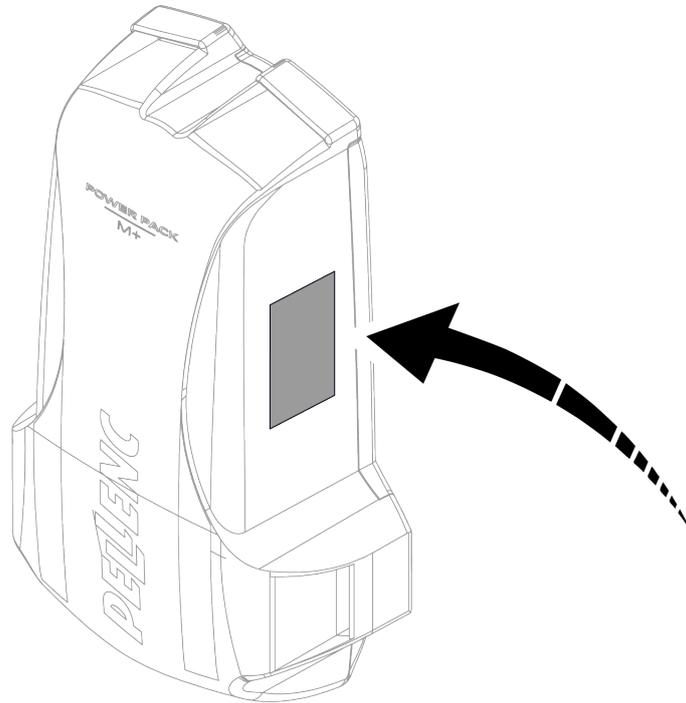
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase¹.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
 - Outil complet avec une batterie: produit classé UN3481 classe 9.
 - Batterie seule: produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

2.4. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"

1. Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre du chargeur et de la batterie.
2. Placer le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Le chargeur est destiné à la recharge de la batterie. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
6. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'éviter tout danger.
7. Recharger uniquement avec le chargeur "PELLENC" indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
8. Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
9. Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
10. Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11. Vérifier que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12. Assurer une bonne aération pendant la charge.
13. Ne jamais recouvrir le chargeur. Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
14. Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
15. Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
16. Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales.
17. Vérifier le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
18. Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1,5 m de tout objet inflammable.

¹Excepté les batteries Alpha Lite qui se déchargent directement.

2.5. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



56_23_005

Power Pack M

BATTERY Li-Ion REFERENCE 163436 Power Pack M	43.2V x 10.35Ah = 447Wh IEC/EN 61960 43.2V = 9.9Ah 12INR19/66-3						
À utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC							CB5022HV Li-ion

56_21_PICTO_007

Power Pack M+

BATTERY Li-Ion REFERENCE 176000 Power Pack M+	43.2Vx13.8Ah = 596.2 Wh IEC/EN 61960 43.2V = 13.2Ah 12INR19/66-4						
À utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC							- CB5022HV Li-ion

56_23_PICTO_001

Power Pack L

BATTERY Li-Ion REFERENCE 165230 Power Pack L	43.2Vx17.25Ah = 745Wh IEC/EN 61960 43.2V = 16.5Ah 12INR19/66-5						
À utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC							- CB5022HV Li-ion

56_23_PICTO_002

Power Pack L+

BATTERY Li-Ion REFERENCE 182998 Power Pack L+	43.2Vx19.08 = 824.26Wh IEC/EN 61960 43.2V = 17.88Ah 12INR19/66-6						
À utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC							- CB5022HV Li-ion

56_24_PICTO_001



Ne pas exposer à une source d'eau (pluie, champ inondé, jet d'eau, etc...).



Lire la notice d'instructions.
Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.



Outil respectant les normes marocaines.



Outil respectant les normes CE.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Déchets d'équipements électriques et électroniques.

En fin de vie, l'outil et la batterie doivent être ramenés au distributeur agréé auprès duquel ils ont été achetés afin d'être recyclés conformément à la réglementation sur les déchets.



Independent Communications Authority of South Africa
Le produit répond, avec la fréquence stipulée approuvée, aux normes strictes en matière d'interférences radioélectriques stipulées par l'ICASA.

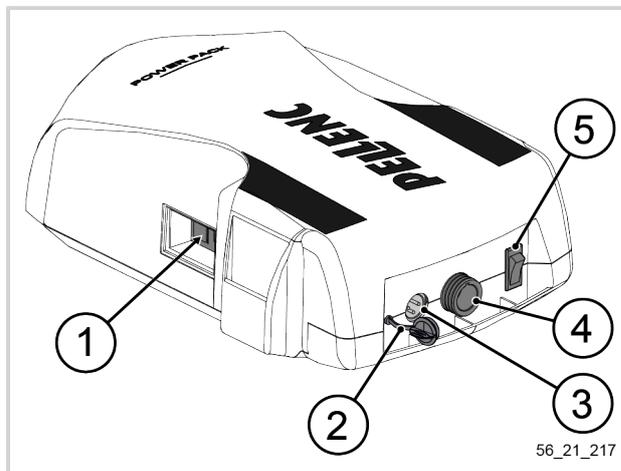


Symbole de marquage pour l'identification de la caractéristique chimique de la batterie lors de son recyclage.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

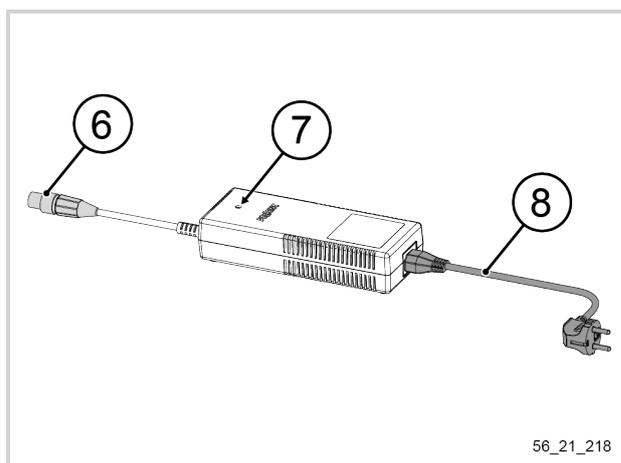
3.1. DESCRIPTIF DE LA BATTERIE

1. Afficheur jauge
2. Bouchon de connecteur de charge
3. Connecteur de charge
4. Connecteur d'alimentation de l'outil
5. Interrupteur de marche/arrêt



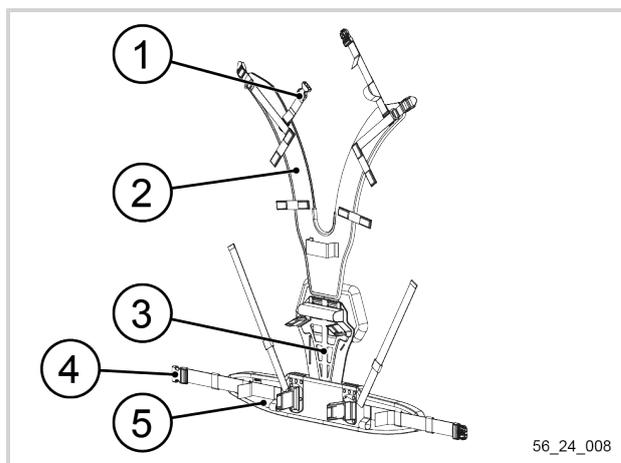
Chargeur

6. Connecteur de charge
7. Voyant lumineux
8. Prise secteur



Harnais de portage

1. Sangles et boucles de réglage pectorales
2. Bretelles
3. Platine équipée
4. Boucle ceinture
5. Ceinture



3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE

Désignation	Power Pack M	Power Pack M+	Power Pack L	Power Pack L+
Tension d'alimentation nominale	43,2V	43,2V	43,2V	43,2V
Type de la batterie	12 fois 3 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 4 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 5 éléments regroupés en 1 pack	12 fois 6 éléments regroupés en 1 pack
Capacité nominale de la batterie	10,35Ah	13,8Ah	16,5Ah	19,1Ah
Énergie nominale de la batterie	447Wh	596,2Wh	745Wh	824,3Wh
Autonomie	En fonction de l'outil			
Poids de la batterie	2,93 kg	3,47 kg	4,52 kg	5,07kg
Bande de fréquence de fonctionnement	13,56 Mhz, Receiver			

3.3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

Désignation	Chargeur CB5022HV
Référence commerciale du chargeur	57256
Tension	100-240 V - 50/60Hz 130W class II
Tension de charge	50.2 V dc
Courant de charge	2,2A dc max.

Type de chargeur	Pourcentage de charge batterie	Temps de charge batterie			
		Power Pack M	Power Pack M+	Power Pack L	Power Pack L+
Chargeur CB5022HV (2,2 A)	70%	3h20	4h20	5h30	6h
	100%	5h30	7h	8h30	9h20

4. MISE EN SERVICE

4.1. CONTENU DE L'EMBALLAGE

Vérifier que le carton est livré avec :

- 1 batterie M, M+, L ou L+
- 1 chargeur CB5022HV (2.2A)
- 1 harnais de portage
- 1 notice d'instructions batterie
- 1 carte de garantie

4.2. MISE EN CHARGE

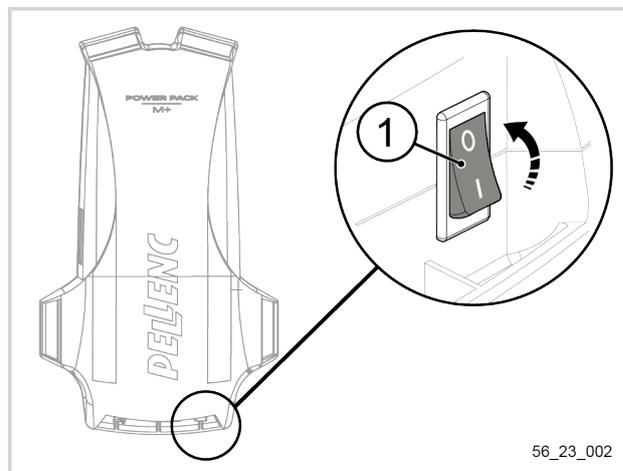
Note

Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement ; l'afficheur jauge indique 00 et le buzzer bipe par intermittence.

Voir 7.2. Récapitulatif des messages afficheur et bip, page 26.

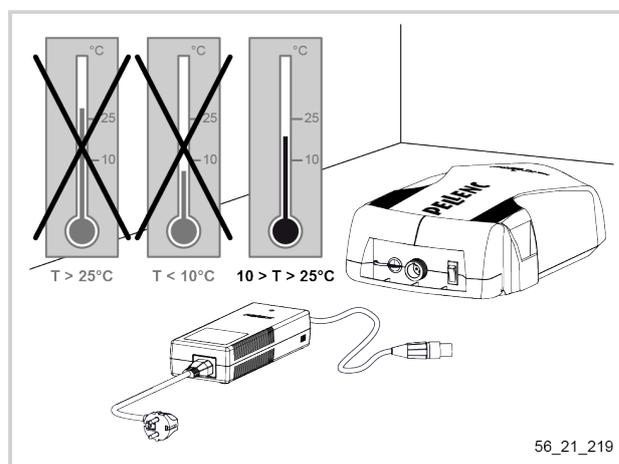
Avant d'utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (99% fixe).

1. Vérifier que l'interrupteur de la batterie (1) est en position arrêt "0".



56_23_002

2. Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec et à l'abri de la poussière. La température est comprise entre 10 °C et 25 °C.
3. Mettre la batterie dans une position stable.



56_21_219



Attention

Avant de brancher le chargeur sur le secteur, assurez vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur. Voir 3.3. Caractéristiques techniques - Chargeur, page 11.

4. Brancher la prise secteur du chargeur (2) sur le réseau électrique.
Le voyant lumineux du chargeur (3) s'allume en rouge.
5. Ôter le bouchon de connecteur de charge (4).
6. Brancher le cordon de charge (5) sur le connecteur de charge de la batterie.

La batterie bip deux fois quand elle reconnaît le chargeur.

Le voyant lumineux du chargeur CB5022HV devient vert clignotant après quelques secondes.

Quand l'afficheur jauge clignote, la batterie est en charge.

La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge.

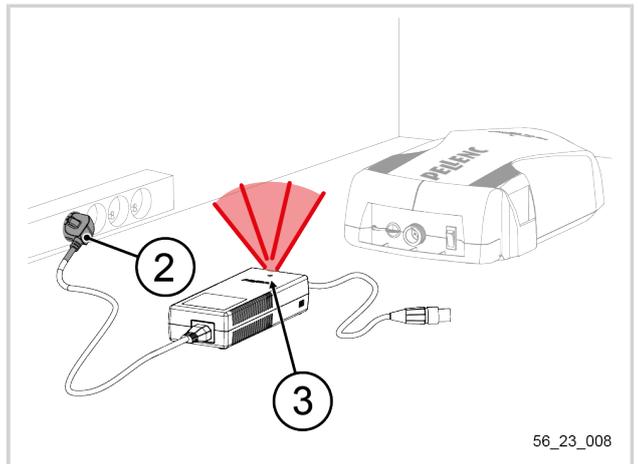
Le voyant lumineux du chargeur (3) s'allume en vert clignotant pour signaler que la batterie est en charge.

Il clignote pendant la charge et devient fixe lorsque la charge est terminée.

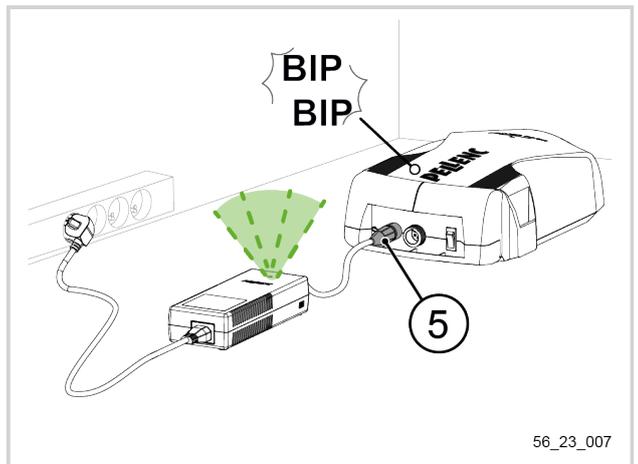
7. Une fois la batterie chargée, débrancher le cordon de charge (5) au niveau de la batterie
8. Débrancher ensuite la prise secteur du chargeur (2).

Note

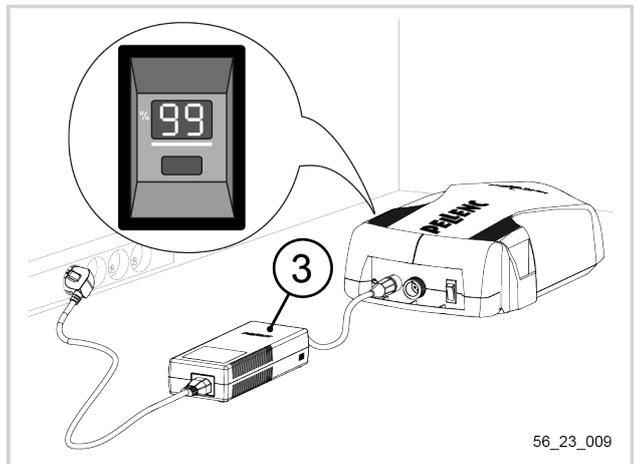
Après une longue période de stockage (batterie neuve, hivernage...) lorsque l'on débranche le chargeur, l'afficheur jauge peut indiquer une valeur inférieure à 99%. Ce phénomène est normal et peut se reproduire jusqu'à 5 cycles de charge avec une utilisation normale entre chaque charge.



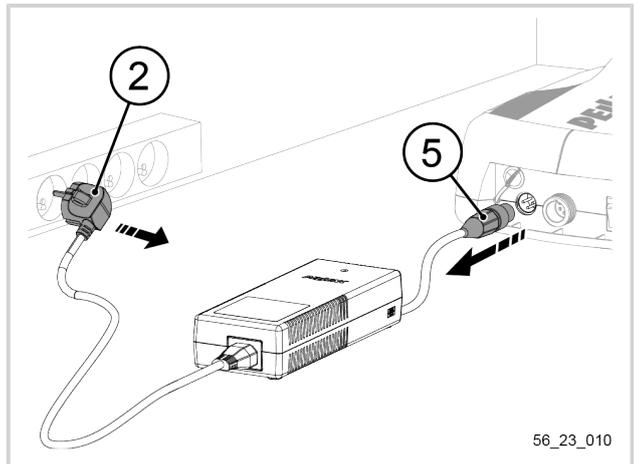
56_23_008



56_23_007

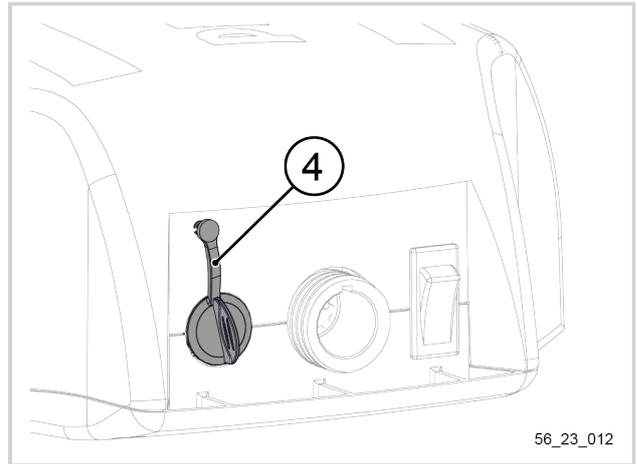


56_23_009



56_23_010

9. Mettre en place le bouchon de connecteur de charge (4).

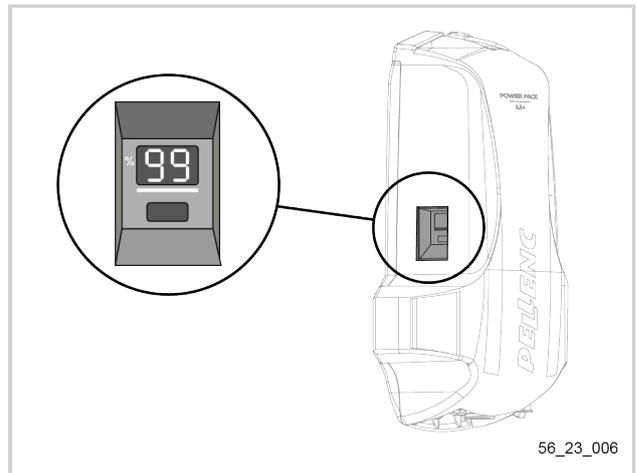


56_23_012

4.3. AFFICHEUR BATTERIE

La batterie est équipée d'un afficheur jauge qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L'indication de capacité est exprimée en pourcentage.

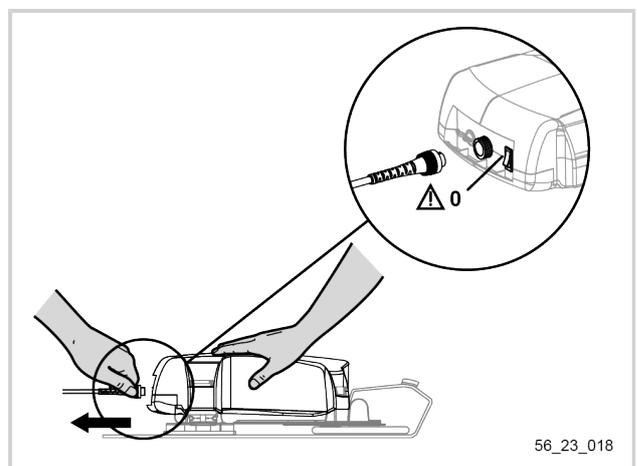
- Si l'afficheur jauge indique **99**, la batterie est complètement chargée.
- Si l'afficheur jauge indique une valeur supérieure à **55** après une journée de travail, il n'est pas nécessaire de recharger la batterie pour une deuxième journée de travail.
- Si l'afficheur jauge indique **00** ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite. Voir 4.2. Mise en charge, page 12.



56_23_006

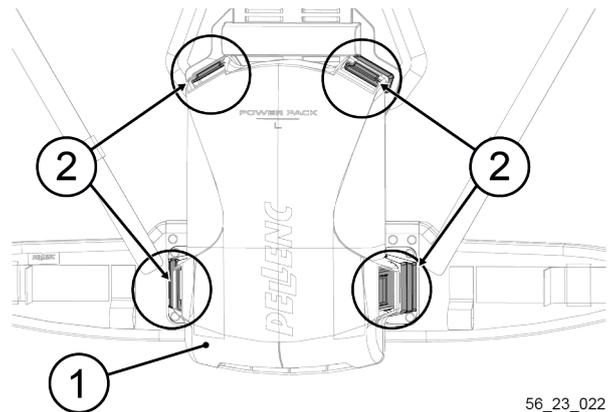
4.4. DÉINSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS

1. S'assurer que l'interrupteur de la batterie est sur la position arrêt "0".
2. Déconnecter l'outil de la batterie. Voir 4.7. Déconnexion de l'outil à la batterie, page 16.



56_23_018

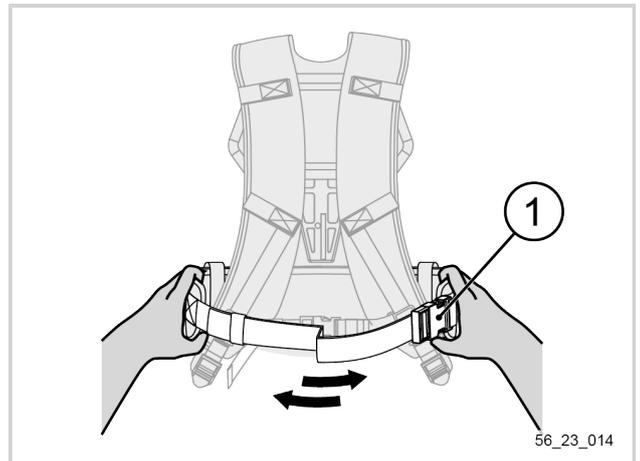
3. Retourner le harnais de sorte à avoir la batterie (1) devant soi.
4. Déclipser le haut de la batterie (1) en appuyant simultanément sur les deux crochets supérieurs du support batterie (2).
5. Déclipser le bas de la batterie (1) en appuyant simultanément sur les deux crochets inférieurs du support batterie (2).
6. Déposer la batterie (1).



56_23_022

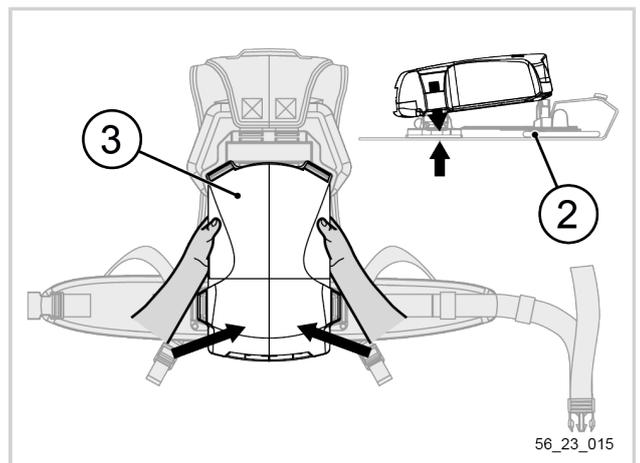
4.5. INSTALLATION DE LA BATTERIE SUR LE HARNAIS

1. Ouvrir la ceinture ventrale du harnais (1).



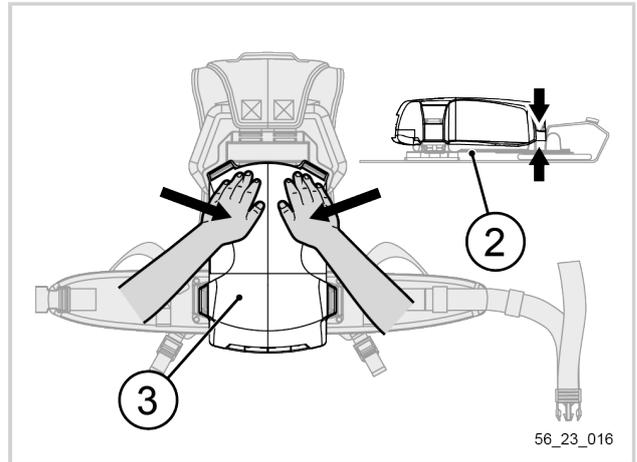
56_23_014

2. Retourner le harnais de sorte à avoir le support de batterie (2) devant soi.
3. Clipser le bas de la batterie (3) sur les crochets inférieurs du support batterie (2).
4. Clipser le haut de la batterie (3) sur les crochets supérieurs du support batterie (2).
5. S'assurer que l'interrupteur de la batterie est sur la position arrêt "0".
6. Connecter l'outil à la batterie.
Voir 4.6. Connexion de l'outil à la batterie, page 16.

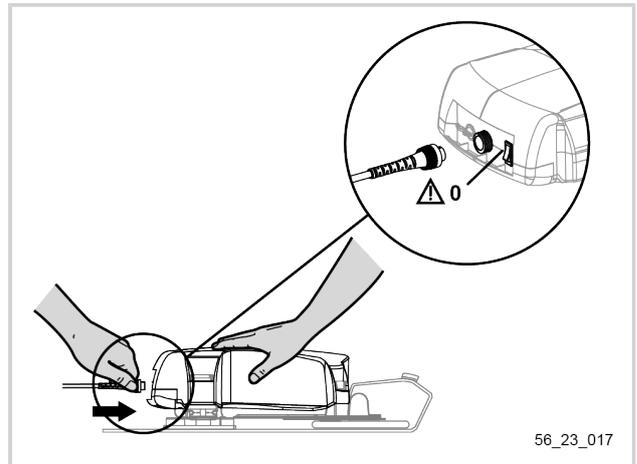


56_23_015

7. Clipser le haut de la batterie (3) sur les crochets supérieurs du support batterie (2).



8. S'assurer que l'interrupteur de la batterie est sur la position arrêt "0".
9. Connecter l'outil à la batterie.
Voir 4.6. Connexion de l'outil à la batterie, page 16.



Important

Ⓢ Ne jamais forcer sur les connecteurs.

Utiliser uniquement des outils dont le connecteur est de couleur identique au connecteur d'alimentation outil de votre batterie.

Dans le cas contraire, demander confirmation de la compatibilité de vos outils avec la batterie, auprès de votre distributeur agréé.

4.6. CONNEXION DE L'OUTIL À LA BATTERIE

Se référer à la notice d'instructions de l'outil.

4.7. DÉCONNEXION DE L'OUTIL À LA BATTERIE

Se référer à la notice d'instructions de l'outil.

4.8. RÉGLAGE DU HARNAIS



Attention

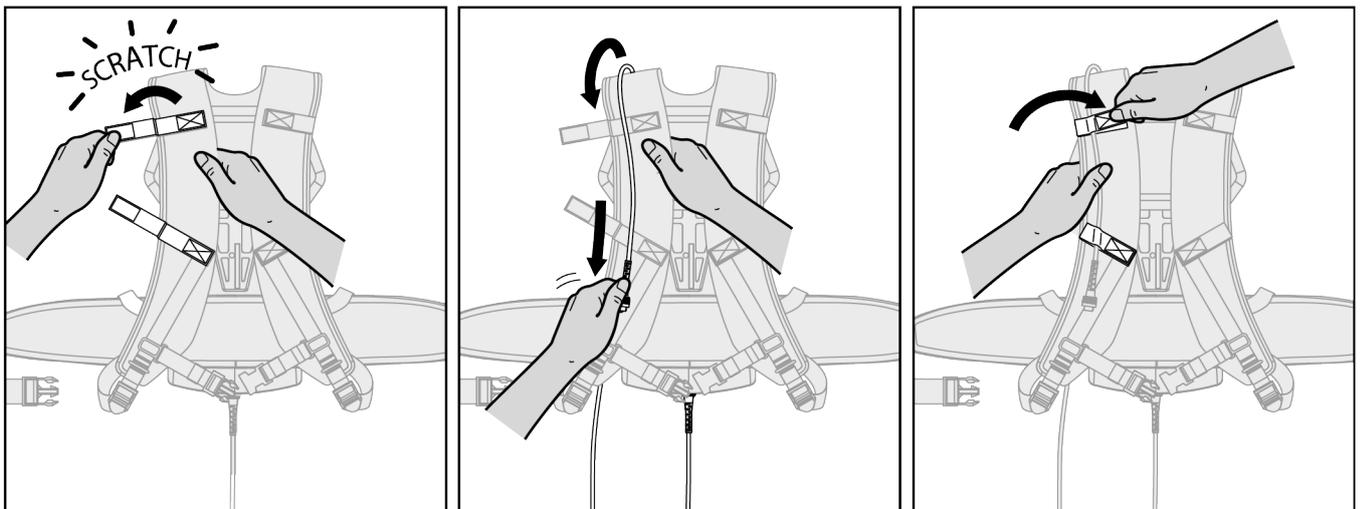
Le réglage du harnais garantit le confort de travail de l'utilisateur de la Power Pack M, M+, L, L+. Il doit être réalisé avant chaque utilisation de l'outil.

Afin de préserver votre dos, prenez le temps de régler correctement votre harnais.

L'ensemble des étapes de réglage du harnais ci-dessous permettent à l'utilisateur de trouver son propre point de confort. C'est pourquoi le réglage du harnais est personnel et propre à chaque utilisateur de l'outil.

Une fois l'outil connecté à la batterie, il convient de mettre en place le cordon d'alimentation de l'outil sur le harnais de portage.

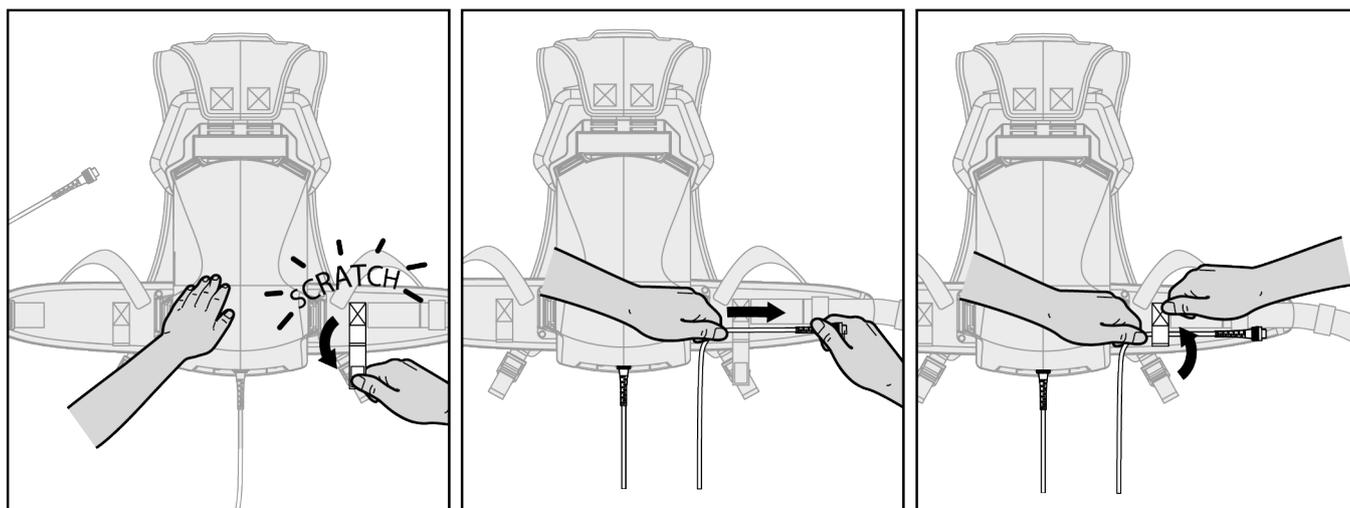
Deux solutions sont possibles, l'opérateur est libre de choisir l'une ou l'autre en fonction de ses préférences de travail.



56_23_019

Méthode n°1 : mise en place du cordon d'alimentation de l'outil sur le haut du harnais de portage

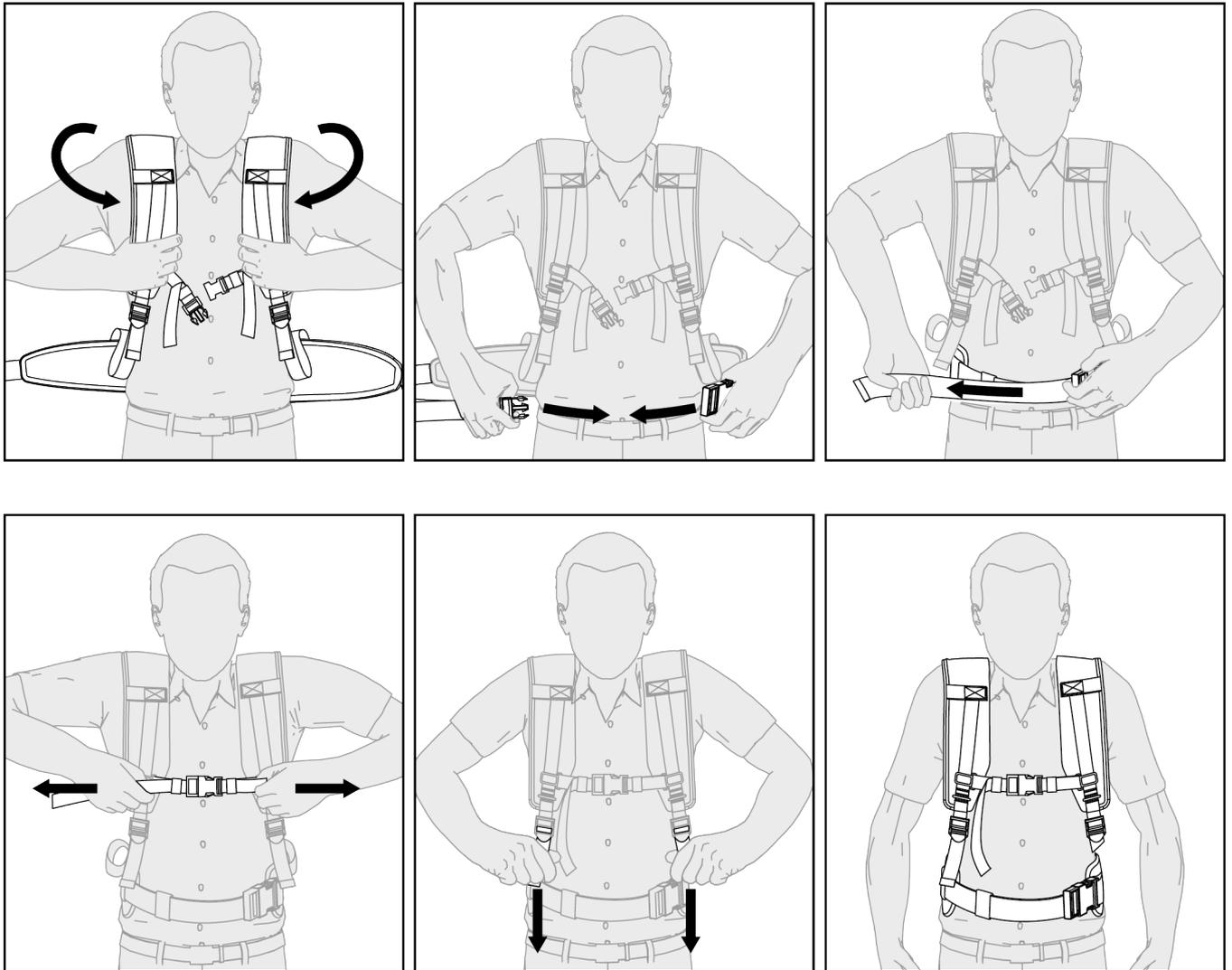
1. Ouvrir les deux scratches présents sur la bretelle latérale du harnais.
2. Mettre en place le cordon d'alimentation.
3. Fermer les deux scratches.



56_23_020

Méthode n°2 : mise en place du cordon d'alimentation sur le bas du harnais de portage

1. Ouvrir le scratch présent sur la sangle ventrale du harnais.
2. Mettre en place le cordon d'alimentation.
3. Refermer le scratch présent sur la sangle ventrale du harnais.



56_23_021

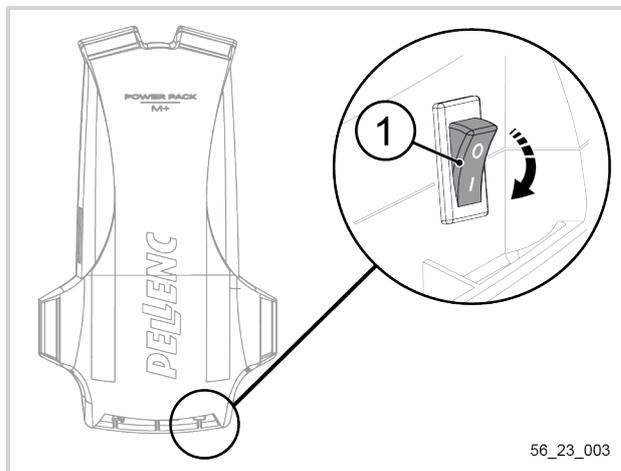
Réglage du harnais

1. Enfiler le harnais sur le dos.
Les sangles de réglage doivent être détendues pour ne pas perturber l'utilisateur dans son réglage.
2. Fermer la sangle ventrale du harnais au niveau des hanches.
3. Tirer sur la sangle ventrale afin d'ajuster la position de la ceinture.
La ceinture doit être positionnée au dessus des muscles fessiers et l'utilisateur doit se sentir bien maintenu.
4. Fermer la sangle pectorale.
5. Tirer sur la sangle pectorale afin d'ajuster la position du harnais.
Cette sangle permet de stabiliser le poids de la batterie sur l'ensemble du dos de l'utilisateur.

5. UTILISATION

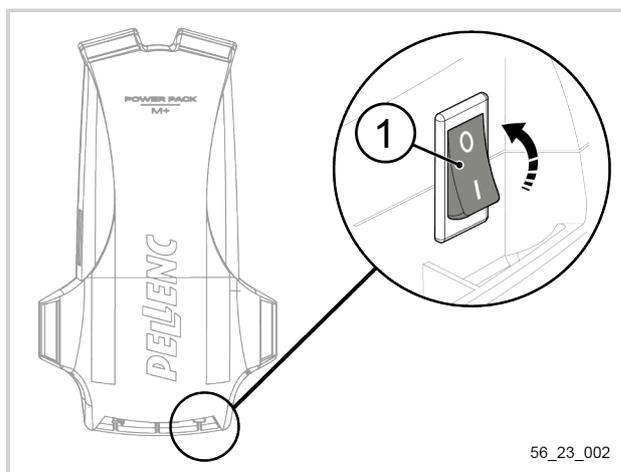
5.1. MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE

- Mettre l'interrupteur (1) en position marche "1".



5.2. MISE HORS TENSION DE LA BATTERIE

- Mettre l'interrupteur (1) en position arrêt "0".



6. ENTRETIEN



Avertissement

Ⓒ Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés. Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

Le remplacement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.

6.1. FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS



Attention

- Toute opération d'entretien est à effectuer batterie hors tension et cordon d'alimentation outil déconnecté de la batterie, sauf indication contraire spécifiée dans la procédure.
- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

Calendrier d'entretien

Opérations	Fréquence des opérations		
	Quotidien ¹	Hebdomadaire	Tous les ans ou si nécessaire
Vérifier visuellement l'état général de la batterie Voir 6.2.1. Vérification visuelle de l'état général de la batterie, page 22	X		
Vérifier visuellement l'état général du chargeur Voir 6.2.2. Vérification visuelle de l'état général du chargeur, page 22.	X		
Vérifier visuellement l'état général du harnais Voir 6.2.3. Vérification visuelle de l'état général du harnais, page 22.	X		
Nettoyer la batterie Voir 6.3. Nettoyage de la batterie, page 23.	X		
Nettoyer le chargeur Voir 6.4. Nettoyage du chargeur, page 23.	X		
Contrôle de la batterie par un distributeur agréé PELLENC.			X

¹ L'entretien quotidien doit être fait lors d'une utilisation journalière, avant et après chaque journée de travail.

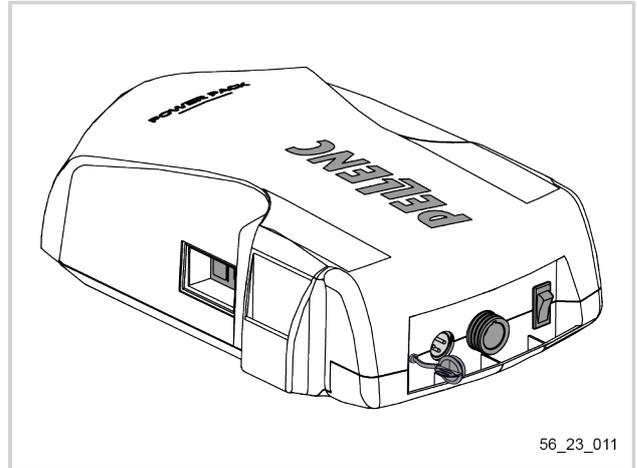
Important

Faire réviser la batterie une fois par an minimum par un distributeur agréé PELLENC. Toujours stocker la batterie chargée et propre dans un endroit sec.

6.2. VÉRIFICATION

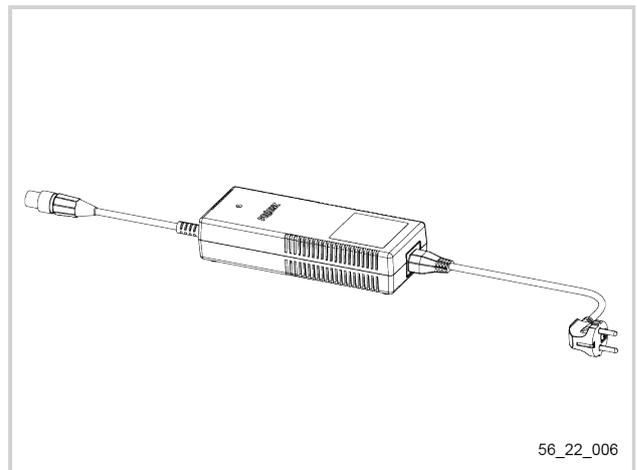
6.2.1. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DE LA BATTERIE

- Vérifier visuellement l'état général de la batterie et de ses connectiques.



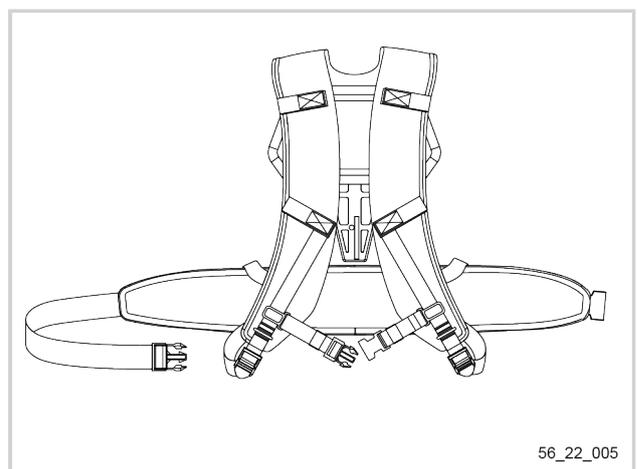
6.2.2. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DU CHARGEUR

- Vérifier visuellement l'état général du chargeur et de ses connectiques.



6.2.3. VÉRIFICATION VISUELLE DE L'ÉTAT GÉNÉRAL DU HARNAIS

- Vérifier visuellement l'état général du harnais.
- Vérifier qu'aucune sangle n'est sectionnée ou endommagée.



6.3. NETTOYAGE DE LA BATTERIE



Attention

La batterie ne doit pas être connectée au chargeur ou à l'outil.

1. Mettre l'outil hors tension.
Voir 5.2. Mise hors tension de la batterie, page 20.
2. Déconnecter la batterie.
Voir 4.7. Déconnexion de l'outil à la batterie, page 16.
3. Nettoyer le boîtier de la batterie à l'aide d'un chiffon doux humide.

6.4. NETTOYAGE DU CHARGEUR

1. Débrancher la prise secteur du chargeur du réseau électrique.
2. Nettoyer le boîtier du chargeur à l'aide d'un chiffon doux humide.

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE



Attention

Ne jamais tenter d'ouvrir ou de réparer le bloc "batterie" ou le chargeur.

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES

Problème	Messages sur l'afficheur batterie et/ou signaux sonores	Cause probable	Vérifications	Action possible
La batterie ne démarre pas	avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie
		Température batterie	Température batterie trop basse	Laisser refroidir la batterie pendant 5 minutes environ
	et en alternance HS (de 0 à 99) Plus d'affichage	Paramétrage de la batterie / Carte électronique / Batterie en fin de vie / Problème contacts sur la carte électronique / Fusible Interrupteur / Fusible	Chez distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC
		L'outil a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ
		Température batterie	Température batterie trop élevée	Laisser refroidir la batterie pendant 5 minutes environ
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	et en alternance et en alternance	Température batterie	Température batterie trop basse	Utiliser la batterie dans une plage de température adéquate, voir 2.3. Mesures de sécurité liées à l'usage de la batterie , page 6
		Température batterie	Température batterie trop basse	Utiliser la batterie dans une plage de température adéquate
	-	Mauvais chargeur	Vérifier la compatibilité du chargeur	Voir 3. Descriptifs et caractéristiques techniques, page 10
		Défaut chargeur	Vérifier que le chargeur ne soit pas défectueux	Distributeur agréé PELLENC
		Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC
La batterie ne se charge pas	et en alternance et en alternance	Température batterie	Température batterie trop élevée	Laisser refroidir la batterie pendant 5 minutes environ
		Température batterie	Vérifier la compatibilité du chargeur	Voir 3. Descriptifs et caractéristiques techniques, page 10

Problème	Messages sur l'afficheur batterie et/ou signaux sonores	Cause probable	Vérifications	Solutions
La batterie ne se recharge pas à 100%	-	Longue période de stockage	-	Effectuer cinq cycles de charge et de décharge
		Défaut du chargeur	Vérifier que le chargeur ne soit pas défectueux	Distributeur agréé PELLENC
		Carte électronique Batterie en fin de vie	Chez distributeur agréé PELLENC	Distributeur agréé PELLENC
<p>Important</p> <p>Ⓢ Ne tentez jamais d'ouvrir l'un ou l'autre des éléments du bloc «batterie» ou du chargeur (vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).</p>				

7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP

Messages Normaux	
Utilisation	
88 fixe	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
Charge	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 fixe	Fin de charge
Stockage	
Éteint	En veille

Messages en Mode Dégradé	
Utilisation	
80 et 55 en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
80 et 88 et 20 en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop basse
no	Carte électronique hors service
eo	Carte électronique non paramétrée
eo fixe	Tension des éléments trop basse
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité outil trop élevée
Bip long et 2 bips courts	Outil incompatible détecté
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
Charge	
80 et 00 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop basse
80 et 45 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop élevée

Messages de Défaut	
Utilisation	
88 et 1 bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
H5	Carte électronique hors service
ee	Court-circuit sur le connecteur outil
Bip long et 5 bips courts	Perte de connexion, outil non détecté
Charge	
P6 et 6A en alternance et bip continu	Problème de batterie
P6 et CH en alternance	Problème de chargeur

7.3. REMPLACEMENT DE LA BATTERIE

Important

Le remplacement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. CONDITIONS DE STOCKAGE DE LA BATTERIE

- Stockez le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, après avoir éteint la batterie et vérifié que l'interrupteur est bien en position arrêt "0".
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.
- Ne pas manipuler l'interrupteur pendant la période de stockage.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.
- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.
- En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

8.2. TRANSPORT



Attention

Ne jamais transporter par le biais d'un transporteur, une batterie dont la capacité est supérieure à 30%.

Important

Ne jamais transporter ni l'outil ni la batterie par le cordon électrique.

1. Mettre l'outil hors tension.
Voir 5.2. Mise hors tension de la batterie, page 20.
2. Déconnecter la batterie.
Voir 4.7. Déconnexion de l'outil à la batterie, page 16.
3. Mettre l'outil en position de stockage.
Voir 8.1. Conditions de stockage de la batterie, page 27.
4. S'assurer que l'outil et la batterie soient emballés et correctement calés dans le véhicule de transport.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil, voir 4.1. Contenu de l'emballage, page 12.

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Désignation	Référence	
Rallonge cordon de 10,3 m	100994	

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "UE" DE CONFORMITÉ : POWER PACK M, M+, L & L+

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que le produit désigné ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BATTERIE			
FONCTION	DESTINÉ À L'ALIMENTATION DES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS PELLENC			
NOM COMMERCIAL	POWER PACK			
TYPE	LI-ION BATTERY			
MODÈLE	M	M+	L	L+
N° DE SÉRIE	56Y00001 - 56Y49999	56Z00001 - 56Z49999	56A00001 - 56A49999	

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/53/UE Directive RED ; 2011/65/UE Directive ROHS ; 1907/2006 Règlement REACH ; 2006/66/CE Directive Piles & Accumulateurs

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 62133-2:2017

Signé par et au nom de :

Simon BARBEAU

DIRECTEUR GÉNÉRAL



PERTUIS, le 22/04/2024

11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : BATTERIE POWER PACK M M+ L

PELLENC	(Fabriquant ou importateur d'appareil)	مصنع او مستورد الجهاز
Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)	(Adresse)	العنوان
بطارية ليثيوم أيون (Batterie Outils PELLENC)	(Type d'appareil)	نوع الجهاز
PELLENC	(Marque)	العلامة التجارية
Power Pack M, M+, L, L+	(Modèle)	النموذج

نحن مصنع الجهاز المذكور أعلاه نعلن تحت مسؤوليتنا الخاصة أن الجهاز موضوع هذا الإعلان يتطابق مع المتطلبات الأساسية للقرارات:
(Nous sommes le fabricant de l'appareil ci-dessus. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que l'objet de cette déclaration est conforme aux exigences fondamentales des résolutions :)

رقم 2574.1 16 يوليو 2015 والمتعلق بالتوافق الكهرومغناطيسي للتجهيزات و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 أكتوبر 2015
(N° 2574.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements)

رقم 2573.14 16 يوليو 2015 والمتعلق بالأجهزة الكهربائية المعدة للاستخدام في توترات معينة و الصادر في الجريدة الرسمية رقم 6404 بتاريخ 15 أكتوبر 2015
(N° 2573.14 du 16 juillet 2015, publié le 15 octobre 2015 au journal officiel N° 6404 et relatif aux matériels électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension)

تم اثبات هذا التوافق بحسب المعايير المغربية و الدولية التالية
(Cette déclaration a été établie selon les normes marocaines et internationales suivantes)

Directives	Standards	Test reports / certificates
Radio	<ul style="list-style-type: none"> ANRT-STA/IR-A2FP-RFID EN 301 489-1/3 NM EN 62311 	<p>Certificate MR00034586ANRT2022</p> <p>Certificate MR00034591ANRT2022</p> <p>Certificate MR00002753ANRT2024</p>
EMC	<ul style="list-style-type: none"> NM EN 55014-1 NM EN 55014-2 NM EN 61000-3-2 NM EN 61000-3-3 	<p>No. SHCR220500106601 SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.</p> <p>No. SHCR220500104101 SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.</p> <p>No. SHCR230500088301 SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.</p>
Safety and Health	<ul style="list-style-type: none"> NM CEI 62133 	<p>No. DSS_SHES220500946901 SGS-CSTC Standards Technical Services Co., Ltd.</p> <p>No. SHES220500937201 SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.</p> <p>No. SHES230500805101 SGS-CSTC Standards Technical Services (Shanghai) Co., Ltd.</p>

يمكن العثور على نسخة من الملف الفني على هذا العنوان
(Une copie du dossier technique est disponible aux adresses actuelles)

C/O Ebusiness Center Ilot 43B TFZ, Tangier Morocco
Email: CMIM@realtimetypeapprovals.com
File N° : 20220279/01
File N° : 20220279/02

Simon BARBEAU (CEO)
s.barbeau@pellenc.com
Tel : +33 490 094 700

(Signé par)

PELLENC

التوقيع من طرف وباسم

(Lieu, date)

Pertuis, 22/04/2024

تاريخ ومكان الاصدار

(Nom)

Simon BARBEAU

الاسم

(Signature)

التوقيع



PELENC

   www.pellenc.com

PELENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

